Un nouveau temple rond gallo-romain à Avenches VD : présentation des recherches et premiers résultats

Autor(en): **Morel, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **76 (1993)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-117380

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et Archéologie 76, 1993, 161–168.

Jacques Morel

Un nouveau temple rond gallo-romain à Avenches VD

Présentation des recherches et premiers résultats

Les récentes investigations effectuées au pied du versant est de la colline d'Avenches (fig. 1) viennent d'aboutir à l'identification d'un nouveau temple gallo-romain circulaire à péristyle dodécagonal du 1er siècle de notre ère, établi au voisinage des sanctuaires du Cigognier et de la Grange-des-Dîmes. Fractionnées en trois étapes distinctes, ces recherches sont consécutives au projet d'agrandissement d'une habitation privée à l'emplacement même d'un édifice énigmatique repéré au siècle passé en contrebas de l'amphithéâtre et transformé en cave depuis lors.

Historique des recherches

Les données anciennes

La documentation concernant les fouilles du 19e siècle sur la parcelle concernée est pratiquement inexistante[1]. Cet édifice est essentiellement connu par sa figuration sur les plans anciens suivant lesquels il adopte une forme tantôt circulaire, tantôt octogonale:

- Sa première mention remonte à 1867 avec le plan de C. Bursian[2] où il apparaît uniquement symbolisé par un cercle, sans autre indication.

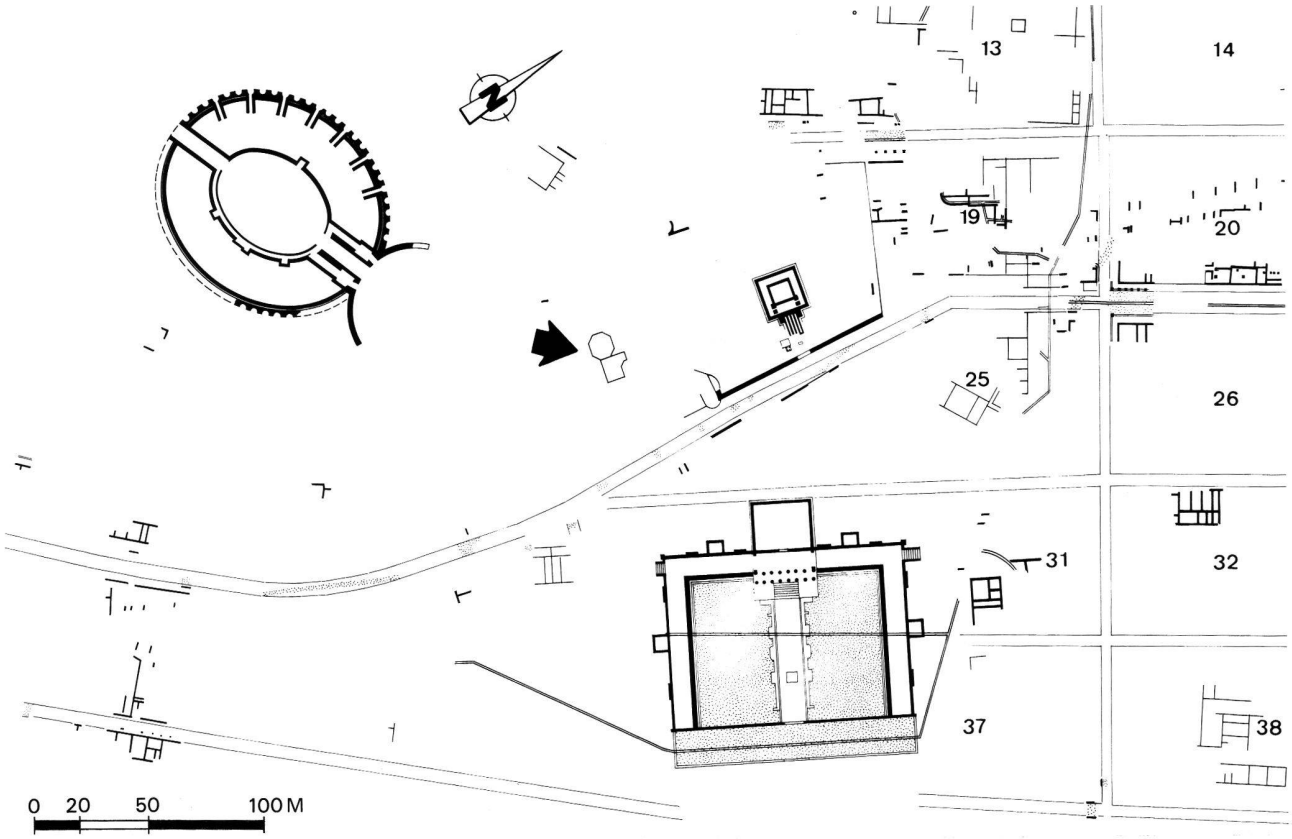

Fig. 1. Avenches VD. Extrait du plan archéologique, état 1991. Situation des fouilles de 1992 (fléché).

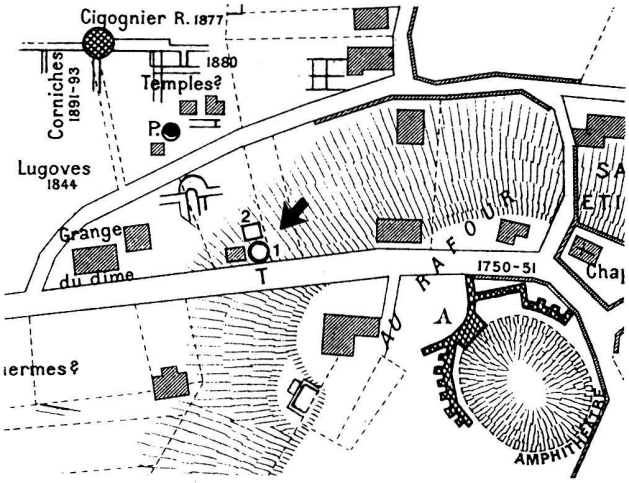

Fig. 2. Avenches VD. Extrait du plan Rosset 1905 (MRA 1905/008). Les chiffres renvoient au texte.

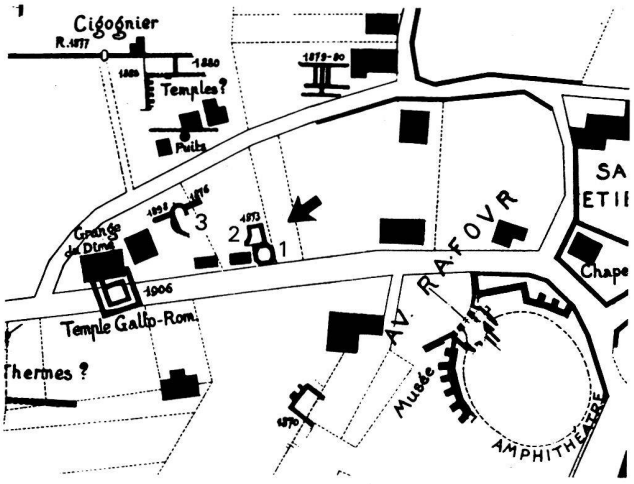

Fig. 3. Avenches VD. Extrait du plan Rosset/Trivelli de 1910 (MRA 1910/003). Les chiffres renvoient au texte.

- Sur les plans de 1888 et de 1905 dressés par A. Rosset[3], il conserve son aspect circulaire et porte cette fois-ci la mention «tour» (fig. 2,1); il est représenté en compagnie d'un second édifice carré (fig. 2,2), probablement découvert lors des fouilles de 1873 à l'est du massif circulaire[4].
- Curieusement, à partir de 1910 (fig. 3) et jusqu'en 1991 (fig. 1), les plans archéologiques successifs font état d'un édifice non plus circulaire mais octogonal (fig. 3,1). Le bâtiment carré oriental du plan de 1888 s'est également métamorphosé en rectangle venant s'accoler à l'octogone avec un décrochement au nord-est (fig. 3,2). Suite à cette transposition encore difficilement explicable, ce monument avait alors été interprété comme le baptistère d'une des premières églises chrétiennes d'Avenches que plusieurs historiens et médiévistes voyaient volontiers dans le bâtiment oriental contigu et doté d'une «abside regardant le sud-est»[5]. Cette interprétation concurrençait celle, tout aussi attractive, d'une tour appartenant à une enceinte réduite du Bas-Empire érigée au pied de la colline et qui devait remonter en direction de l'amphithéâtre pour intégrer ce dernier aux fortifications présumées[6].

Les fouilles du printemps-été 1992

La première tranche d'investigations réalisée en mars dernier sur l'emprise du projet de construction (env. 100 m^2) avait permis de dégager les portions sud et est du soubassement d'un édifice circulaire, de 10,80 m de diamètre extérieur (fig. 4,1; 5). De facture romaine, analogue à celle des tours de l'enceinte flavienne de la ville, ses fondations massives servaient d'appui à la voûte de la cave moderne (fig. 6). Etaient également apparus, lors de l'exploration de la partie orientale, les vestiges d'un premier bâtiment en terre qui étaient recoupés par la maçonnerie en couronne (fig. 4,2; 7), ainsi que par un segment de mur isolé mis au jour à l'angle de la maison actuelle (fig. 4,3). La poursuite des fouilles dans les niveaux inférieurs, sous l'aire empierrée de ce premier bâtiment (fig. 4,4; 8), devait encore livrer une découverte de première importance avec le dégagement de deux sépultures sous-jacentes aux premiers aménagements romains constatés (fig. 4,5; 9).

L'étape suivante a vu l'exploration du sous-sol de la cave, en même temps que la mise à nu du parement intérieur du soubassement circulaire qui servait de paroi à la cave. Malheureusement, cette réaffectation a provoqué au siècle dernier un évidement profond du terrain jusqu'à la base des fondations romaines, occultant de la sorte la totalité des niveaux archéologiques à l'intérieur de l'édifice. Néanmoins, les couches préservées à l'extérieur sur de petites surfaces ont livré en proportion un lot de matériel qui fournit les premiers repères chronologiques. L'étude de la stratigraphie place l'édification du monument circulaire à partir du milieu du 1er siècle apr. J.-C., vraisemblablement à l'époque flavienne, voire pré-flavienne[7]. Il succède à une première construction légère érigée dans les années 15–30 de notre ère, au-dessus des deux sépultures dont la datation est encore incertaine: leur insertion stratigraphique ainsi que les rares tessons de céramique récoltés à leur pourtour semblent cependant les faire remonter à la protohistoire, sans pouvoir préciser davantage.

Ces indices chronologiques, ajoutés à la facture et à la situation indépendante du monument circulaire, sans aucune connexion directe avec un quelconque bâtiment ou

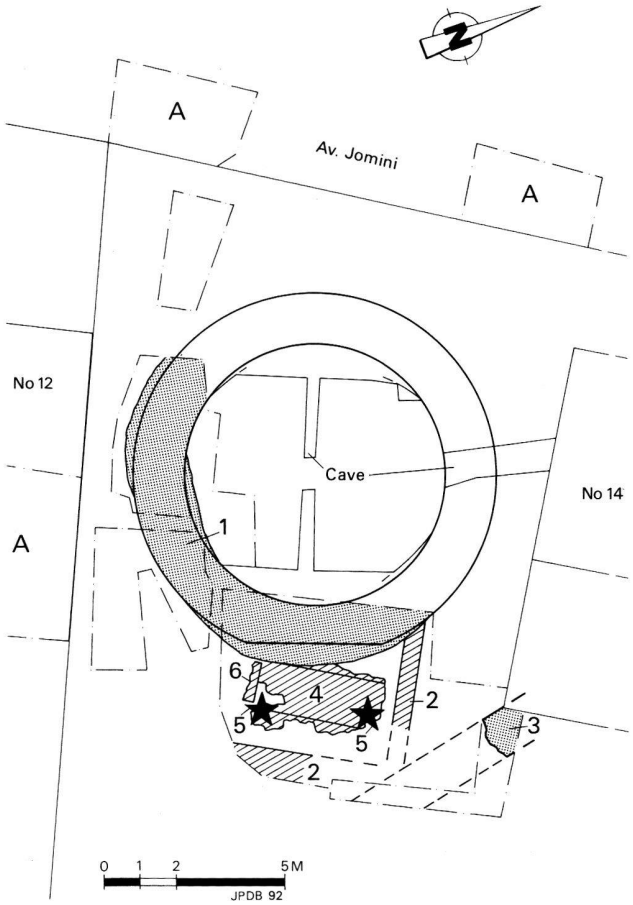

Fig. 4. Avenches VD, avenue Jomini 12–14. Plan d'ensemble provisoire des fouilles du printemps-été 1992. Les étoiles symbolisent l'emplacement des deux sépultures (pré-romaines?). En hachuré, les installations du 1er état romain (15–30 apr. J.-C.). En grisé, les maçonneries du 2e état (dès milieu 1er siècle apr. J.-C.). Les chiffres renvoient au texte. A: situation des sondages de vérification proposés.

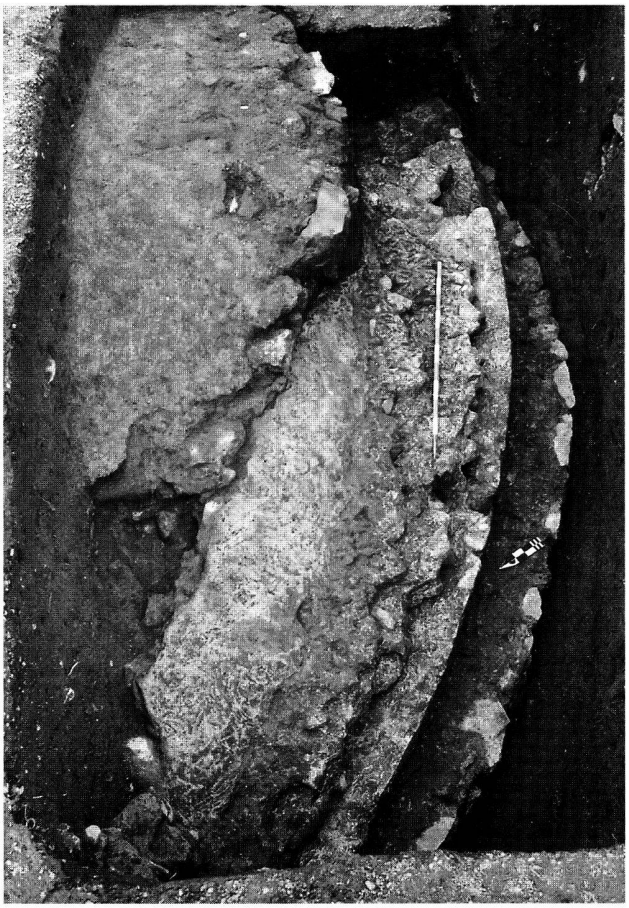

Fig. 6. Avenches VD, avenue Jomini 14. Parement extérieur sud des fondations et de l'élévation de la cella. A gauche, le départ de la voûte de la cave actuelle.

Fig. 5. Avenches VD, avenue Jomini 14. Vue du soubassement en couronne de la cella du temple.

Fig. 7. Avenches VD, avenue Jomini 14. Les vestiges du mur nord du premier bâtiment recoupés par les fondations de la cella du temple.

Fig. 8. Avenches VD, avenue Jomini 14. L'aire empierrée du premier bâtiment et les restes du radier de boulets réaménagé à sa surface; à droite, le parement extérieur rectiligne de la cella.

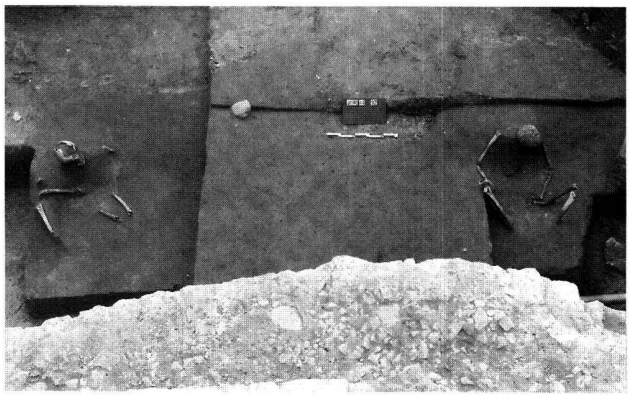

Fig. 9. Avenches VD, avenue Jomini 14. Les deux sépultures en cours de dégagement sous l'aire empierrée du premier bâtiment.

Fig. 10. Avenches VD, avenue Jomini 12. Sondages de vérification: les fondations annulaires du mur de la galerie périphérique du temple.

maçonnerie, rendaient caduques les interprétations jusqu'ici retenues.

Dès lors, compte tenu de la forme de l'édifice, de sa situation dominante en bordure de l'axe routier principal arrivant de la Porte de l'Ouest (fig. 1) et surtout du voisinage immédiat des sanctuaires de la Grange-des-Dîmes et du Cigognier, l'hypothèse d'un temple circulaire était plus que jamais pertinente. Elle trouvait son principal argument dans la présence du tronçon de mur isolé à environ 3 m au sud-est, fortement soupçonné d'appartenir au péristyle entourant le temple présumé (fig. 4,3). Restait alors à s'assurer de l'existence de cette galerie, caractéristique essentielle pour attester un tel monument.

Les sondages de vérification

Après une première élaboration des données de fouille qui prenait en compte plusieurs versions possibles pour le plan de la galerie – circulaire, polygonal, voire cruciforme[8] –, une campagne de sondages de vérification fut entreprise au mois d'octobre sur le tracé supposé du mur de galerie (fig. 4,A). Cautionnée par l'archéologue cantonal D. Weidmann, cette démarche s'avéra particulièrement fructueuse avec la mise au jour non seulement de la suite de ce mur (fig. 10; 11), mais aussi des éléments de la colonnade qu'il supportait (fig. 12–14). Ces derniers ont été découverts dans les niveaux de démolition du péristyle associés à de nombreux fragments d'un décor architectural stuqué en cours de restauration. Il faut toutefois préciser que l'exploration de ces niveaux, limitée il est vrai à une étroite bande sous la route actuelle (fig. 12), n'a livré aucun indice susceptible de nous renseigner sur le culte pratiqué dans cet édifice. Il n'en demeure pas moins que sa destination est aisément identifiable à la seule lecture de son plan: les précieux compléments obtenus grâce à ces sondages permettent effectivement de reconnaître dans ces vestiges la cella d'un temple circulaire doté d'un péristyle polygonal dont la destruction semble être survenue dans la 2e moitié du 3e siècle (fig. 15,1.2).

Fig. 11. Avenches VD, avenue Jomini 14. Sondages de vérification: l'un des angles du péristyle polygonal du temple, visible au niveau du ressaut supérieur chanfreiné de son stylobate.

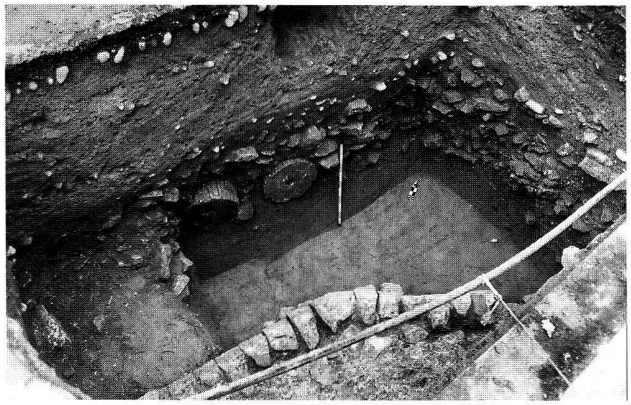

Fig. 12. Avenches VD, avenue Jomini 14. Sondages de vérification: les niveaux de démolition du temple renfermant les vestiges de sa colonnade enfouis sous la route actuelle.

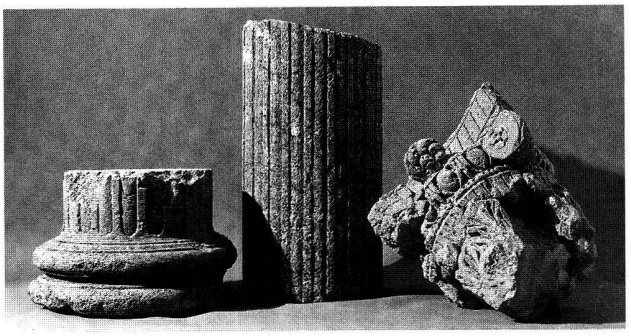

Fig. 13. Avenches VD, avenue Jomini 14. Sondages de vérification: les éléments de la colonnade du temple.

Fig. 14. Avenches VD, avenue Jomini 14. L'une des deux encoches du dispositif de fermeture sur le chapiteau composite prélevé.

Caractéristiques du temple

La cella

Pour les raisons évoquées plus haut, le sol et les aménagements de culte à l'intérieur de la cella n'ont pas été préservés. Celle-ci possède un diamètre intérieur de 7,20 m et l'absence de podium se trouve ici compensée par d'imposantes fondations en couronne destinées à asseoir la cella sur un terrain à déclivité moyenne. Epaisses de 1,80 m pour une hauteur de 2 m, ces fondations maçonnées sont essentiellement constituées de boulets morainiques et de blocs de calcaire hauterivien; elles incluent également plusieurs éléments de molasse en réemploi provenant très certainement du démantèlement du bâtiment précédent. Leur tracé irrégulier, sub-circulaire, doit résulter de leur mode de construction en tranchée étroite. En revanche, le parement des premiers lits montés à vue à partir du ressaut de fondation épouse une forme franchement circulaire (fig. 6).

L'accès

La courbure de l'élévation en petit appareil régulier est rompue sur son tronçon oriental par un parement extérieur rectiligne, restitué sur une longueur de 3,90 m (fig. 8). Cette troncature donne au ressaut de fondation sa largeur maximale (0,60 m) et signale vraisemblablement l'entrée du temple à l'est. Un indice supplémentaire pour admettre un dispositif d'accès du côté de la plaine est le rappel de l'existence d'un édicule carré figurant sur le plan de 1888 (fig. 2,2), et qui pourrait correspondre à l'avancée de la galerie périphérique encadrant une rampe d'escalier (fig. 15,3). Cette hypothèse, si elle n'a pu encore être vérifiée sur le terrain en raison des serres horticoles en exploitation, reste néanmoins des plus probables.

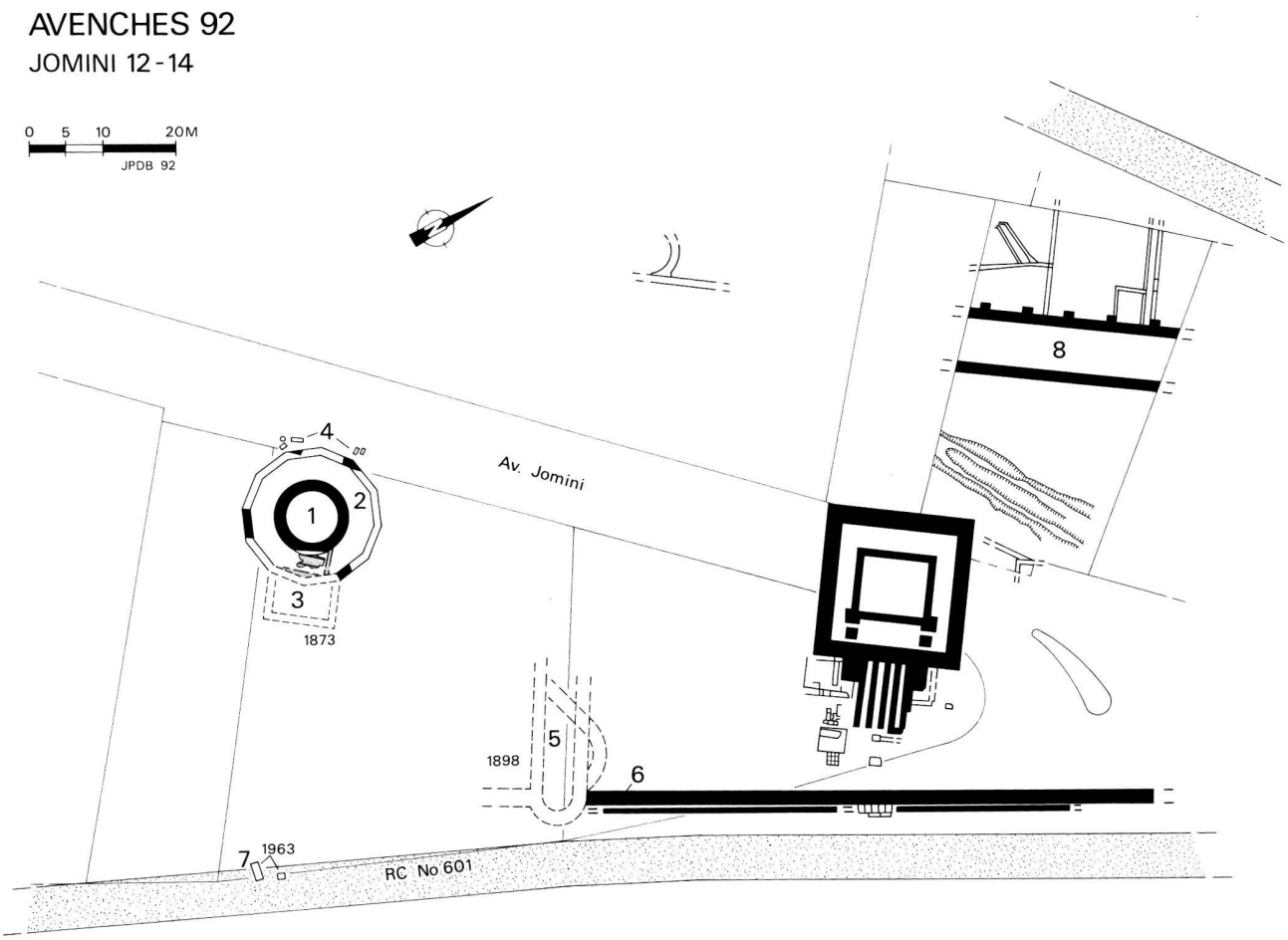

Fig. 15. Avenches VD. Temples rond et de la Grange-des-Dîmes. Etat du plan archéologique en novembre 1992. En grisé, les vestiges des premières installations (fanum?). 1: cella du temple rond. 2: péristyle. 3: rampe d'accès présumée du temple (report de l'édicule carré mentionné sur le plan de 1888). 4: éléments de la colonnade relevés. 5: galerie de péribole présumée (report du bâtiment figurant sur le plan de 1910). 6: enceinte sud-est du temple de la Grange-des-Dîmes. 7: blocs de frise découverts en 1963. 8: galerie arrière de péribole du temple de la Grange-des-Dîmes (fouilles 1992).

Le péristyle

La cella est circonscrite par une galerie de circulation qui offre une largeur utile de 3 m et un diamètre hors tout de 18.90 m. Elle est délimitée par le mur de stylobate annulaire, de même facture que le soubassement de la cella, avec une épaisseur de 1,30 m pour une hauteur avoisinant 2 m. La première assise de son élévation, conservée dans l'un des sondages de vérification, affiche un parement extérieur soigneusement chanfreiné qui marque un angle très ouvert (fig. 11). Celui-ci permet de restituer un péristyle dodécagonal avec des colonnes placées aux angles du polygone, comme l'indiquent les observations faites sur l'un des chapiteaux[9]. Une incertitude subsiste cependant pour l'angle oriental en connexion présumée avec le dispositif d'entrée du temple. Il faut donc envisager une interruption du rythme de la colonnade sur le tronçon est de la galerie qui pourrait, à l'image de la cella, adopter une forme tronquée pour faire place à une rampe d'accès.

La colonnade

Nous pouvons également nous faire une idée plus précise de l'ordre de la colonnade entourant la cella grâce aux pièces en calcaire urgonien exhumées et qui portent toutes des traces d'incendie (fig. 13; 15,4). Les fûts cannelés possèdent un diamètre de 0,45 m pour une hauteur supérieure à 0,80 m, ce qui permet d'estimer à près de 4,50 m la hauteur de la galerie[10], laquelle devait être en appentis. La base et le chapiteau prélevés, de type composite, comportent des encoches d'origine, de 6 cm de large pour autant de profondeur (fig. 14); elles étaient vraisemblablement destinées à recevoir les pièces d'un système de fermeture en bois (claustra). Si sa présence peut paraître discutable du point de vue de l'esthétique du monument, sans doute était-elle justifiée en raison des intempéries, voire des risques de vol.

Situation et parallèles

Inscrit dans le périmètre religieux intra muros qui borde l'agglomération antique au pied de la colline, ce temple a été érigé à une quarantaine de mètres environ du decumanus principal qui le sépare du sanctuaire du Cigognier. Il se trouve éloigné de quelque 60 m du temple de la Grange-des-Dîmes qui lui est postérieur[11]. De proportions sensiblement identiques, il s'en distingue nettement par sa forme ronde inédite, à notre connaissance, pour ce type de monument en Suisse romaine. Le temple d'Avenches se rattache volontiers aux édifices religieux circulaires de Gaule aquitaine et lyonnaise. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer pour première comparaison la Tour de Vésone, à Périgueux, aux dimensions certes plus imposantes mais qui remonte à l'époque flavienne et se situe dans un contexte urbain[12]. Géographiquement plus proche, le modèle de St-Révérien[13], dans la Nièvre, s'apparente également mieux du point de vue du plan et des dimensions au temple d'Avenches. Il apparaîtrait hasardeux, avant l'étude approfondie du monument, de vouloir tirer parti de ces similitudes en invoquant des influences directes. Ce serait aussi ne pas tenir compte des importantes lacunes du corpus régional si l'on faisait prévaloir, dès à présent, le particularisme de notre temple.

Installations antérieures

Un premier fanum?

Les vestiges sous-jacents à la galerie orientale du temple appartiennent à l'angle sud-est d'un bâtiment dont les matériaux subsistants témoignent de l'utilisation d'une architecture mixte (fig. 4,2): des murs à pan de bois hourdé de briques crues sur solin maçonné (fig. 7) devaient supporter une couverture en tuiles. Les aménagements intérieurs se composent d'une aire empierrée et chaulée (fig. 8), bordée au sud par les restes d'une pile maçonnée qui a grandement souffert de la pose de drains modernes (fig. 4,6). De même que les murs qui la délimitent, cette aire est recoupée par les soubassements du temple et de sa galerie. La surface épargnée (6 m^2) laisse voir cependant les traces d'un réaménagement sous la forme d'un radier de boulets contemporain de l'édification du temple (fig. 8). Disposé au pied du parement rectiligne de la cella, ce radier a pu appartenir aux substructions de sa rampe d'accès.
Les techniques mises en œuvre pour ce bâtiment évoquent celles rencontrées à Avenches pour les constructions en terre de la 1ère moitié du 1er siècle apr. J.-C. (ASSPA 70, 1987, 185). Cette comparaison typologique se trouve ici confirmée par la fourchette chronologique obtenue pour les ensembles céramiques homogènes s'y rapportant. La faible étendue de la surface fouillée et l'absence d'indices probants empêchent de préciser la destination de ce bâtiment dont l'intérêt majeur réside dans sa situation particulière – au-dessus de deux tombes et sous le temple rond. En regard des exemples de superposition d'édifices cultuels fréquemment rencontrés dans les sanctuaires gaulois et de l'Helvétie romaine[14], il serait donc tentant d'y voir les vestiges d'un premier fanum de tradition indigène. Bien que tout à fait envisageable, cette séduisante hypothèse demande confirmation.

Les sépultures

Un argument de plus en faveur de cette interprétation est bien évidemment la découverte des deux tombes, apparemment pré-romaines, sous l'aire empierrée de ce bâtiment (fig. 9). Inhumées en pleine terre à partir du sommet du substrat limoneux de la colline, ces sépultures possédaient une signalisation de surface lisible au travers des pierres dégagées au sommet de leur fosse. Distants de 3 m, les squelettes sont orientés vers l'ouest dans la même position assise, avec les jambes repliées et le dos tourné à la pente. Face à cette disposition atypique, sans parallèles connus pour les périodes pré- et protohistoriques[15], et en l'absence de mobilier funéraire, aucun élément de datation supplémentaire ne peut être avancé pour ces tombes. Il faut pour l'instant se contenter des données stratigraphiques et des fragiles indications chronologiques suggérées par les quelques fragments de céramique découverts au voisinage des sépultures. Selon les éléments en notre possession, celles-ci pourraient effectivement constituer le premier témoignage d'une occupation antérieure à l'époque romaine sur le site intra muros d'Avenches. Les résultats tant attendus des analyses par radiocarbone effectuées sur ces squelettes devraient fournir, à court terme, le support chronologique nécessaire pour évoquer l'éventuelle survivance d'un lieu cultuel – ou funéraire – protohistorique jusqu'au 3e siècle de notre ère.

Poursuite des recherches

Ces résultats ont engendré une nouvelle série de recherches qui portent sur un autre bâtiment énigmatique[16] repéré en 1898, en bordure du decumanus (fig. 3,3). Sa situation nouvelle, à mi-chemin entre le temple rond et celui de la Grange-des-Dîmes, ainsi que sa forme allongée se terminant par une abside, pourraient le faire correspondre à la galerie nord-est du péribole de notre temple (fig. 15,5). Une première campagne de sondages s'efforce actuellement de mettre en évidence l'articulation entre cette enceinte présumée et celle attenante du temple de la Grange-des-Dîmes (fig. 15,6).

Ces recherches prévoient également la poursuite des investigations sur le tracé virtuel de son mur oriental de péribole, à l'emplacement même où ont été mis au jour les deux blocs de frise qui figurent sur le plan de 1963[17] (fig. 15, 7). A la lumière des récentes découvertes, ces éléments se situent approximativement dans le prolongement de l'axe du nouveau temple et sont susceptibles d'appartenir au décor de l'entrée monumentale de ce sanctuaire.

Conclusion

Ce premier bilan montre à quel point il est important d'avoir recours aux sondages de vérification lorsque ceux-ci s'inscrivent dans une problématique de recherche clairement définie. Suivant la même méthode qui a permis d'attribuer à Aventicum son quatrième temple intra muros, les investigations en cours devraient aboutir, à moindres frais, à la mise en évidence de l'emprise de l'aire sacrée de ce temple et de ses aménagements annexes. Quant aux fouilles envisagées à moyen terme sous l'avenue Jomini, elles sont d'ores et déjà assurées de leur plein succès, ne serait-ce que par la mise au jour de la suite des vestiges architecturaux du temple qui se trouvent encore enfouis sous la route actuelle. Ces éléments, indispensables pour l'étude détaillée du monument, permettront peut-être de répondre à la question qui se pose désormais à nous: à quelle divinité ce temple, à la forme si singulière et apparemment le plus ancien du pied de la colline, pouvait-il être dédié? Quoi qu'il en soit, son identification suffit déjà pour témoigner de l'ampleur et de la diversité architecturale du quartier religieux à l'entrée de la ville romaine. De nouvelles perspectives s'ouvrent ainsi aux recherches engagées et futures qui tenteront de préciser la chronologie, l'étendue et l'organisation interne de ce vaste complexe monumental.

Jacques Morel
MHAVD – Fondation Pro Aventico
1580 Avenches

Notes

1 A notre connaissance, la seule source écrite pour ce monument est la mention succincte de «tour rasée au niveau du sol et servant de cave», chez A. de Mandrot, Notice sur Avenches (1882) 12.
2 C. Bursian, Aventicum Helvetiorum. MAGZ 1867, Abt. 1, Heft 1, pl. II.
3 Plans MRA 1888/01 et 1905/008.
4 Cet édifice figure sur le plan de 1910 (MRA 1910/003) accompagné de la mention 1873.
5 J. Favrod et M. Fuchs, Avenches de 260 à l'époque mérovingienne: état de la question. Museum Helveticum 47, 1990, 174s. et note 56.
6 G. Th. Schwarz, Die Kaiserstadt Aventicum (1964) 88; 125–126. L'idée qu'il s'agisse d'une tour vient de A. de Mandrot (note 1).
7 Les fourchettes chronologiques mentionnées ont été établies par M.-F. Meylan après un premier survol du mobilier.
8 Selon le modèle du temple de Sanxay, dans l'Ouest de la France. J. Formigé, Le sanctuaire de Sanxay. Gallia 2, 1944, 53–61; P. Aupert, Sanxay. Guides archéologiques de la France (1992) 73–82.
9 Cette disposition semble confirmée par l'angle ouvert que forment les deux encoches du dispositif de fermeture sur le chapiteau en question. L'on obtiendrait alors un entraxe de 4,70 m pour cette colonnade. La présence d'une colonne intermédiaire, au milieu de chacun des côtés du polygone, n'est pas entièrement exclue.
10 Selon les proportions préconisées par Vitruve, De Architectura III, 3, 10.
11 M. Trunk, Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen. Forschungen in Augst 14, 1991, 182s. Une datation de la fin du 1er siècle est généralement admise pour le temple de la Grange-des-Dîmes. A noter que les récentes investigations menées à l'intérieur de son enceinte sacrée fournissent un terminus post quem du début du 2e siècle pour la construction de sa galerie arrière de péribole (voir la chronique du présent bulletin).
12 J. Lauffray, La Tour de Vésone à Périgueux. 49e supplément à Gallia, 1990, 105–120.
13 A. Grenier, Manuel d'Archéologie gallo-romaine IV (1960) 668–671.
14 Pour les exemples géographiquement les plus proches, voir D. Paunier et al., Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. CAR 42, Lousonna 7 (1989) 48–89, et D. Castella et L. Flutsch, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-en Chaplix VD. AS 13, 1990,1, 2–12. Une telle superposition vient également d'être mise en évidence dans le sanctuaire voisin de la Grange-des-Dîmes.
15 Renseignements fournis par P. Moinat à qui ont été confiés le prélèvement et l'étude de ces squelettes.
16 Le rapport de J. Mayor, MS, Kunstdenkmäler Zürich, 1897–1898, fait part du démantèlement d'une bonne partie des vestiges monumentaux de ce bâtiment sans intervention archéologique préalable.
17 Plan MRA 1963/123. Ces blocs sont apparus en bordure de la voie romaine dans l'un des sondages effectués par G. Th. Schwarz sur le tracé de la route cantonale de détournement no 601.